

TARIFS 2022

Saison 2021/2022, veuillez trouver ci-dessous le prix de la licence FFJDA et le montant de la cotisation :

- Cotisation annuelle Gr 2/3 ans + licence	10 000 + 2 400 = 12 400 F
- Cotisation annuelle Gr 4/5 ans + licence	30 000 + 4 800 = 34 800 F
- Cotisation annuelle Gr 6/8 ans + licence	40 000 + 4 800 = 44 800 F
- Cotisation annuelle Gr 9/11 ans + licence	40 000 + 4 800 = 44 800 F
- Cotisation annuelle Gr 12 ans et plus + licence	40 000 + 4 800 = 44 800 F
- Cotisation annuelle Gr Jujitsu + licence	20 000 + 4 800 = 24 800 F
- Cotisation annuelle Gr Taïso + licence	10 000 + 4 800 = 14 800 F

Dès la rentrée sportive de fin février, les cotisations sont calculées au prorata du restant dû.

Les personnes qui désirent arrêter le judo au mois de décembre, il est possible de régler la licence et la cotisation au prorata des mois restant.

Un tarif dégressif sera appliqué sur le montant total de la cotisation à partir d'un deuxième membre de la famille :

- 2 inscrits 10%
- 3 inscrits 20%
- 4 inscrits 30%

LICENCE :

La licence est obligatoire et payable au début de la saison valable 1 an. Elle est renouvelable en même temps que la cotisation, c'est-à-dire à partir du 1^{er} septembre de chaque année.

COTISATION :

La cotisation est annuelle ; il est possible d'échelonner son encaissement **sur 4 mois maximum.**

Tous chèques et espèces devront être établis et remis lors de l'inscription (libellés au nom de l'AJCD).

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison, sauf cas exceptionnel en accord avec le bureau ou incapacité sportive complète sur présentation d'un certificat médical.

BOURSIERS :

Demi-tarif sur la cotisation annuelle sur présentation de l'attestation de la province sud.

CERTIFICAT MEDICAL :

Attention ! je rappelle que le certificat médical n'est plus obligatoire, il faudra remplir un questionnaire QS –SPORT mineur ou QS –SPORT majeur.